



Information / Nouveauté

- **VEUILLEZ NOTER** : Nous excusons, nous vous avons dit que les Rabais sont appliquées dans l'ordre du plus élevé au plus bas, mais elles sont en fait appliquées du plus bas au plus élevé. Désolé pour la confusion à ce sujet.
- **Rappel** : Le numéro de téléphone sans frais **est réservé** aux super utilisateurs et ne doit pas être diffusé à vos AHM.
- Les factures/reçus ont été corrigées et seront désormais envoyées dans la bonne langue.
- La notification dans Mon compte sera mise à jour et inclura les raisons de tout paiement refusé.
- L'application d'un paiement partiel à un participant a été fixée.
- L'autorisation de supprimer un contact d'un profil de membre est désormais active et fonctionne pour les registraires des AHM qui ont les droits en écriture.
- Certains utilisateurs rencontraient des problèmes lors de l'enregistrement des adresses et des numéros de téléphone dans le profil du membre, ce problème est maintenant résolu
- Courriels de carte de crédit : les gens recevaient des courriels d'inscription même si la case à cocher pour recevoir des e-mails n'était pas activée. Ce problème a été résolu.
- Les registraires avaient parfois des problèmes pour supprimer les frais d'inscription, même s'ils n'étaient utilisés sous aucune forme. Ce problème a été résolu.
- Les termes et conditions ne s'affichant pas dans la langue appropriée ont été résolus
- La suppression d'un crédit a été corrigée

Mise à jour des formations

- Les sessions de formation de juillet sont en cours d'élaboration et l'horaire sera disponible sous peu.

Mise à jour de la documentation

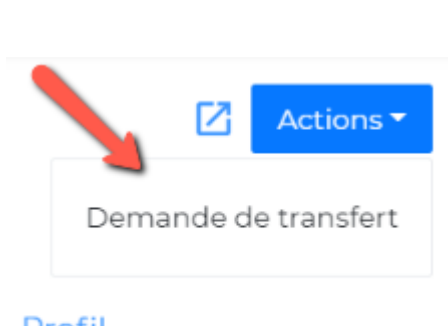
- Comment initier un transfert a été mis à jour.

Question

Comment lancer un transfert ?

Réponse

1. Lorsque vous essayez de rechercher un membre, assurez-vous d'avoir sélectionné l'option d'inclure les membres de toutes les organisations.
2. Vous pouvez soit saisir le numéro HCR, soit saisir le
3. nom si vous souhaitez affiner la recherche.
4. Une fois que vous avez trouvé le membre, cliquez sur son nom et le panneau latéral apparaîtra.
5. Cliquez sur le bouton Actions dans le panneau latéral et vous pouvez demander un transfert à partir de là.



Question

J'ai mis en place un acompte de 50 % au moment de l'inscription et de 50 % en septembre, pourquoi la facture n'indique-t-elle pas 50-50 ?

Réponse

Les frais d'adhésion seront toujours appliqués au paiement initial. Voici un exemple de la façon dont les paiements seront calculés. La cotisation est prélevée à 100% lors du paiement initial.

Frais d'inscription - 425 \$

Frais d'adhésion - 45,81 \$

Paiement initial – 50%

100 % le 15 septembre

$425 \$ - 45,81 = 379,19 \$$

$379,19 \$ \times 50 \% = 189,595 \$$

$189,595 \$ + 45,81 = 235,41 \$$

Paiement initial = 235,41 \$

15 septembre = 189,59 \$

Total = 425 \$

Question

Pourquoi les frais d'adhésion sont-ils déduits des frais de retard ?

Réponse

La cotisation est prélevée la première fois que vous vous inscrivez par saison. Si vous ajoutez des frais de retard, les frais réguliers ne seront plus utilisés à la date fixée.

Exemple:

Tarif régulier : 400 \$

Frais de retard : 500 \$ à compter du 1er septembre